

Quels sont les effets sur la santé ?

Le danger vient du fait qu'il agit comme un gaz **asphyxiant très puissant**. En se mélangeant à l'air, il pénètre par les poumons puis passe dans le sang.

L'intoxication au CO est très rapide et est donc très dangereuse.

- **l'intoxication aigüe** se produit lorsqu'on respire une concentration importante de CO (>500 ppm), par exemple produite par le chauffe-eau au gaz d'une salle de bain, bien calfeutrée. On compte 35 décès par an en Belgique.
- **l'intoxication chronique** est due à une exposition plus faible au CO mais pendant des périodes plus longues (5 à 8h).

Les symptômes sont les mêmes mais à des degrés différents.



Le saviez-vous ?

En Belgique, 1397 personnes ont été intoxiquées par le CO, impliquées dans 678 accidents. 35 décès ont été constatés¹.

Symptômes chez l'adulte et l'enfant:

Maux de tête tenaces	Pleurs inexplicables
Fatigue, faiblesse musculaire généralisée	Agitation anormale
Troubles de la concentration, de l'humeur	Vomissements
Évanouissements, vertiges	Une grande pâleur
Nausées, vomissements	
En plus et paradoxalement la personne a bonne mine, il y a absence de pâleur	

Symptômes chez les nourrissons:

Pleurs inexplicables
Agitation anormale
Vomissements
Une grande pâleur

¹ Registre fédéral des intoxications au CO, rapport 1 janvier au 31 décembre 2009, centre antipoisons.

× Pour en savoir plus!

Informations générales et médicales

↳ Centre Antipoison

Adresse : c/o Hôpital Militaire Reine Astrid
Rue Bruyn, 1
1120 Bruxelles
Tél. : Urgence: 070/245.245 - Secrétariat: 02/264 96 36
Site web : www.poissoncentre.be

- Organise une campagne de sensibilisation sur le CO

Informations générales et demande de mesures

↳ Services d'Analyses des Milieux intérieurs

hvs.lpi@hainaut.be
samilux@province.luxembourg.be
catherine.keimeul@province.namur.be
sami.bw@skynet.be
cripi@ibgebim.be
Sami@provincedeliege.be

Pour trouver un spécialiste des installations au gaz naturel

↳ Association Royale des Gaziers Belges (ARGB)

Tél. : 02/383.02.00
Site web : www.gaznaturel.be (> rechercher ARGB)

Pour trouver un spécialiste des installations des poêles au mazout

↳ Cédicol ASBL (Centre d'information des Combustibles Liquides)

Tél. : 02/558.52.20
Site web : www.informazout.be

Pour trouver un spécialiste des poêles au charbon

↳ Fédération Belge des Négociants en Combustibles et Carburants

Tél. : 02/502.42.00
Site web : www.brafco.be

- Revue des régions sur le sujet

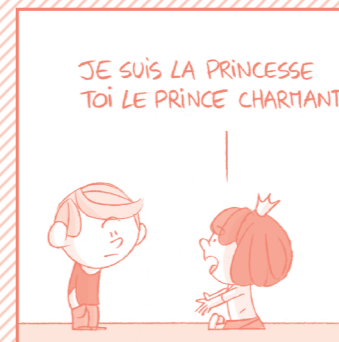


Pollution Chimique

Le Monoxyde de carbone (CO)

De quoi s'agit-il ?

Le monoxyde de carbone est un gaz. Il est incolore et inodore. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, lorsqu'il n'y a pas assez d'oxygène dans l'air pour assurer une bonne **combustion**, quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. La combustion incomplète peut être due entre autre à un mauvais tirage de la cheminée.



Le saviez-vous ?

POUR LES APPAREILS AU GAZ :
Si la flamme de l'appareil à combustion est bleue = pas de danger, la combustion se fait correctement.
Si la flamme est jaune/orange = mauvaise combustion = danger = faire appel à un professionnel.





Quelles sont les sources ?

- dans les appareils de chauffage et de cuisson (chaudière, convecteur au gaz, poêle à pétrole, poêle à charbon, cuisinière à gaz, etc.) ;
- dans les appareils de production d'eau chaude (chauffe-eau au gaz, boiler) ;
- dans les gaz d'échappements des véhicules (particulièrement si les locaux sont situés à côté d'un garage).



© Cripi



Chauffe-eau sans évacuation extérieure.

× Que faire ?

✓ Utiliser uniquement des appareils avec un conduit d'évacuation des gaz de combustion à l'extérieur

(plutôt que des appareils avec un conduit d'évacuation des gaz de combustion à l'intérieur). Les appareils « étanches » dits à ventouse ont une prise d'air frais et une évacuation des fumées directement connectée à l'extérieur.

✓ Veiller à l'entretien et au bon fonctionnement des appareils de combustion

Faire vérifier et entretenir annuellement par des professionnels qualifiés :

- la chaudière ;
- la cuisinière ;
- le poêle ;
- le chauffe-eau.

✓ Renouveler l'air des locaux où fonctionnent ces appareils (cfr fiche « Pourquoi et comment renouveler l'air d'un milieu d'accueil ? »)

- contrôler qu'une entrée d'air frais permettant un tirage régulier est prévue dans toutes les pièces où se déroule une combustion, garage et chaufferie compris. À ce titre, contrôler que les grilles de ventilation sont propres et dégagées.
- étanchéifier la chaufferie par rapport aux autres pièces. En effet, si la chaudière est défectueuse (combustion incomplète), elle dégagera dans le local du monoxyde de carbone. Si ce local est en contact direct avec une ou plusieurs pièces du milieu d'accueil, le gaz se répandra et engendrera un risque d'intoxication pour les enfants et le personnel.
- dans le même souci de prévention, vérifier que le passage des tuyaux de la chaufferie aux autres pièces est colmaté car l'air passe aussi par là.

✓ Veiller à maintenir un bon tirage des conduits d'évacuation par un entretien adéquat.

✓ Vérifier qu'un dispositif anti-refoulement existe sur le chauffe-eau sanitaire

Ce système est obligatoire depuis 1996 sur les appareils mis en vente en Belgique. L'arrivée de gaz se coupe en cas de refoulement. Des kits sont disponibles pour les appareils datant d'avant 1996.

✓ Que faire en cas d'intoxication ?

- aérer la pièce immédiatement en ouvrant grand les portes et fenêtres.
- arrêter l'appareil qui est en cause.
- évacuer au plus vite les personnes des locaux.
- appeler les secours : 100 pour les pompiers et le service médical d'urgence.

